



Parc de Pringy, Place du Bel Air PRINGY (77)





la Commission Technique Régionale d'Ile de France le Comité Directeur UFOLEP 77

avec le concours du

CLUB CYCLISTE DE PONTHIERRY-PRINGY

organisent le

CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLO-CROSS UFOLEP

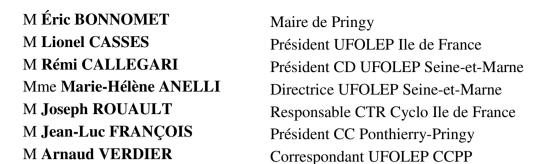
à PRINGY (77) le dimanche 12 janvier 2020

COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE des ACTIVITES CYCLISTES

3, Rue Récamier – 75007 PARIS

Tél: 01.43.58.97.03 contact@ufolep-idf.org

Comité d'Organisation







HORAIRES DE DÉPART

Dossards	Départ	Catégories	
11H00	12H00	40/49 ans - 60 ans et plus - 17/19 ans Féminines –15/16 ans – 13/14 ans - 11/12 a	
12H30	13H30	30/39 ans - 20/29 ans - 10/59 ans	

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Année de naissance		
Jeunes 11/12 ans	2008 et 2009		
Jeunes 13/14 ans	2006 et 2007		
Jeunes 15/16 ans	2004 et 2005		
Adultes 17/19 ans	de 2001 à 2003		
Adultes 20/29 ans	de 1991 à 2000		
Adultes 30/39 ans	de 1981 à 1990		
Adultes 40/49 ans	de 1971 à 1980		
Adultes 50/59 ans	de 1961 à 1970		
Adultes plus de 60 ans	1960 et avant		
Féminines 17/29 ans	de 1991 à 2003		
Féminines 30/39 ans	de 1981 à 1990		
Féminines 40 ans et plus	de 1980 et avant		

Licence 2020 validée 8 jours avant la 1ère phase qualificative



RÉCOMPENSES

A partir de 15H00 à la salle des Fêtes

Aux 3 premiers de chaque catégorie

1^{er} Maillot, bouquet, médaille d'or
 2^{ème} Médaille d'argent
 3^{ème} Médaille de bronze

Pour pouvoir accéder aux podiums ;

Adultes : participation à TROIS épreuves du calendrier Ile de France UFOLEP et participation au Championnat Départemental de son comité ou d'un comité d'accueil.

Jeunes ; participation à DEUX épreuves + Départemental

Pour tout problème technique, prière de se reporter au Règlement National Cyclosport UFOLEP



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner pour le 10 janvier 2020 à



Pierre **LEBIGRE**42, Rue des Chantereines 95620 PARMAIN

Engagement adultes : $\mathbf{8} \in$, sur place $\mathbf{10} \in$ Jeunes 12 à 16 ans : $\mathbf{5} \in$, sur place $\mathbf{7} \in$

(impératif, joindre une enveloppe timbrée pour justificatif de trésorerie)
Seuls les bulletins accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de "*CC PONTHIERRY-PRINGY*" seront pris en compte.

Club :		Département	: Personne à contacter :		Télé _l	phone :
	NOM Prénom	Date de Naissance	Epreuve 1	Epreuve 2	Dép. O/N	Double licence





Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Règlement du championnat régional cyclo-cross 2019 – 2020

Le championnat Régional de cyclo-cross organisé le Dimanche 12 Janvier 2020 à PRINGY « Seine et Marne » est organisé par Le CLUB CYCLISTE DE PONTHIERRY – PRINGY , le Comité Départemental UFOLEP de SEINE et MARNE , en collaboration avec la commission technique des activités cyclistes de Seine et Marne et de la commission régionale lle de France et sera disputé sur un parcours tracé dans le parc de PRINGY .

Ce championnat régional est ouvert aux cycloscrosmen UFOLEP licenciés (es) en ILE de France, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross, sous réserve que licence et carte « cyclo-cross » soient homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Régionale d'Île de France des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclocross.

Durée des épreuves : Jeunes masculins – féminines : 11 – 12 ans : 15 minutes

Jeunes masculins - féminines : 13 -14 ans : **20 minutes**. Jeunes masculins - féminines : 15 -16 ans : **30 minutes**.

Adultes féminines: 17/29 - 30 - 39 ans: 40 ans et plus: 30 minutes

Adultes masculins: 17/19 ans: 40 minutes.

Adultes masculins 20/29 -30/39- 40/49 - 50/59 ans : 50 minutes,

Adultes masculins 60 ans et plus : 40 minutes.

Matériel utilisé

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Cadres et guidons classiques. La section des pneus ne doit pas dépasser 33mn. Le vélo de type VTT sans dispositif additionnel (cornes de vache...) est autorisé.

Changement de matériel

- Le changement de roue est autorisé en tout point du circuit.
- Pas de changement de roue entre concurrents (se référer au règlement national)
- Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel sera autorisé dans la zone spécialement prévue à cet effet. Seuls les coureurs seront admis à l'intérieur de cette zone, et devront changer de vélo sans aucune aide extérieure.

Sont interdits

- Les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.
- Les caméras quel que soit le point d'ancrage.

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement un aenir par l'éducation populaire



Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Accès au Podium

Pour prétendre au podium du championnat régional les lauréats doivent avoir participé à :

- **▲** Catégorie Adulte : Trois épreuves cyclocross organisées en région lle de France
- La Catégorie : Jeune : Deux épreuves cyclocross organisées en région lle de France
- **Au championnat Départemental** cyclocross de son comité d'origine ou d'un comité d'accueil (en cas de non organisation dans son comité d'origine uniquement).

Récompenses - titres

La tenue cycliste (maillot – cuissard) aux couleurs du club est obligatoire .Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue

Dans chaque catégorie : 1er Podiumable : Maillot - Médaille d'or,

2^{ème} Médaille d'argent, 3^{ème} Médaille de bronze,

ATTRIBUTION DU CHALLENGE INTERCOMITE

Décerné au comité départemental ayant obtenu le plus grand nombre de points totalisés sur les podiums dans toutes les catégories (féminines au classement scratch).

Barème: 1er: 3Pts - 2e: 2Pts - 3e: 1Pt

<u>En cas d'égalité est prépondérant</u> 1: Classement féminine, 2: meilleures places obtenues sur l'ensemble des podiums

Réclamations

Conformément au règlement national, les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la commission technique départementale.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission Technique Régionale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution **de 30€euros** (libellé à Comité régional UFOLEP ILE DE France) auprès de : Monsieur Joseph ROUAULT 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

Le présent règlement est élaboré pour établir un bon déroulement des épreuves. Il appartient à chaque compétiteur d'en respecter les règles et l'esprit UFOLEP et à chaque responsable et dirigeant d'association ou de club d'être le garant de son application.

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement un avenir per l'éducation populaire



Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire